



RAPPORT FINANCIER 2017

**BILAN COMPTABLE 2017
BUDGET PRÉVISIONNEL 2018**

RAPPORT FINANCIER 2017

Analyse des chiffres du compte de résultat simplifié*

L'exercice comptable 2017 affiche **un déficit de 35 964 euros**. Ce déficit représente 4,5 % du budget 2017 qui voit son total de charges monter à 813 K€ cette année contre 740 K€ en 2016.

ANALYSE DES CHARGES

Principaux mouvement De masse salariale En K €	2016	2017	écart
Salaires activité SMAC coopération	3,8	9,7	5,9
Prime Rupture Conventionnelle	7,8	8,9	1,1
Mouvement RH	114,1	115,8	1,7
Evolution Organigramme	130,1	146,8	16,7
Variations exceptionnelles (maladie...)	118,2	120,5	2,3
TOTAL	374	401,7	27,7

Les charges augmentent de 73 K€. La masse salariale de l'équipe permanente (+ 27,7 K€) est l'un des postes le plus impacté par cette augmentation.

La variation de prime de rupture conventionnelle augmente la masse salariale de **1,1 K€ (7,8 K€ en 2016 contre 8,9 K€ en 2017)**. Les différents mouvements au sein de l'équipe (remplacement de la coordinatrice des formations, remplacement de l'animateur du centre ressource) augmentent la masse salariale de **1,7 K€**. On observe aussi une variation de **+ 2,3 K€** due aux remplacements lors d'arrêts maladies et aux actualités conventionnelles (augmentation du point d'indice, ancienneté...). A cela s'ajoute une augmentation du temps d'intervention dans le cadre des ateliers au Centre Pénitencier (**+ 5,9 K€**). Enfin, il s'agit de la première année pleine après modification de l'organigramme réalisée à l'automne 2016. L'impact annuel est de **+ 16,7 K€**

Depuis le 1er juillet 2017, le Jardin Moderne a internalisé la réalisation des salaires, jusqu'ici sous traitée auprès d'un cabinet comptable. Deux faits majeurs ont été relevés quant à des défauts d'application de la convention collective nationale de l'animation. Premièrement, la prime de « reconstitution de carrière » n'était pas correctement appliquée et deuxièmement, le calcul des charges sociales lié au classement de l'administrateur comportait des erreurs.

Le 6 février dernier, le Conseil d'Administration a décidé de rattraper l'ensemble des sommes dues aux salariés concernés par cette erreur d'application et de régulariser la situation des charges sociales dues auprès des caisses concernant le poste d'administrateur. L'ensemble des sommes dues sera versé en fonction de la trésorerie de l'association. **Une provision pour charges d'un montant de 31,5 K€** est inscrite au bilan concernant cette régularisation de situation.

D'autres variations dues à l'activité sont à souligner, **+ 4 K€** de prestations formateurs **et + 17 K€** (prestations artistiques et diverses, personnel extérieur) issue des activités liées à la SMAC de coopération.

Un des faits les plus marquants de cet exercice aura été les investissements réalisés à hauteur de 50 K€. Les 4 principaux investissements réalisés ont été l'équipement de la nouvelle cuisine, l'équipement son et lumière, la mise en parquet de l'ensemble des locaux de répétition et la marquise destinée à abriter le Directeur devant la porte d'entrée. L'impact budgétaire 2017 de ces investissements reste mesuré puisqu'il est de **+ 2,3 K€** en dotations aux amortissements. L'impact sera plus important en 2018 (+ 5,5 K€ inscrits au prévisionnel).

ANALYSE DES PRODUITS

Principaux mouvements Produits en K €	2016	2017	écart
Subvention Ville de Rennes	220	230,4	10,4
Subvention DRAC	34,5	40	5,5
Subvention Département	63,2	65,4	2,2
Subventions coopération SMAC	20,7	52,9	32,2
Subvention ATE	17,7	1	-16,7
Recettes bar restauration	138,4	113	-25,4
Recette activités	119,8	140,9	21,1
Production immobilisée	0	3,4	3,4
Autres mouvements	49,7	44,3	-5,4
TOTAL	664	691,3	27,3

Le niveau de produits est **en augmentation de 27,3 K€ par rapport à 2017**.

Les principales augmentations sont inscrites aux comptes de subventions. Tout d'abord la subvention de la Ville de Rennes augmente de **10,3 K€** en compensation de la refacturation des charges locatives du bâtiment. L'augmentation significative de la subvention du protocole de coopération du bassin rennais (**+ 32,1 K€**) est constituée d'une subvention de **28 K€** pour l'exercice 2017 diminué de **4,6 K€** de fonds dédiés et de la reprise de fonds dédiés 2016 de **29,3 K€** pour l'exercice 2017. Une nouvelle convention ATE avec la Région a débuté en septembre 2017, elle n'a que très peu d'impact sur 2017 (**-16,7 K€**). Enfin, la DRAC a augmenté sa subvention de fonctionnement de **5,5 K€** et le Département a augmenté de **2,1 K€** après sa baisse de **4,8 K€** en 2016.

Au niveau de l'activité, le restaurant a été fermé pour travaux du 1er septembre au 11 octobre 2017. Cela représente 21 jours de fermeture soit une perte de recettes évaluée à 6 K€. Il convient de signaler que le nombre de jours d'ouverture du restaurant baisse depuis quelques années. Il faudra être vigilant et tendre à maintenir un minimum 140 jours d'ouverture par an.

Au niveau des recettes bar, elles sont aussi en baisse (**-18,2 K€**). On note une légère baisse induite par la fermeture du restaurant (**-1 K€**). Aussi, aucune soirée tardive (fermeture au-delà de 1h) n'ayant eu lieu en 2017, cumulé à une baisse des recettes lors des concerts « classiques », entraîne une **baisse globale de 14 K€**. On remarque une baisse de recettes quotidiennes de **3,3 K€**. Cela correspond à une perte de recettes de 16,60 € par jour d'ouverture (238 jours en 2017). Toutefois, la marge globale du secteur Bar / Restauration reste stable (67,82 % en 2017 contre 67,08 % en 2016 - cf. graphique).

Concernant le secteur formation, il s'agissait d'une année de transition. La titulaire du poste étant en formation, elle a été remplacée dans le cadre d'un CDD puis définitivement à partir de juin 2017. Le niveau de recettes d'inscriptions 2017 est de **59,6 K€** contre **34,7 K€** en 2016. Cette hausse permet au Jardin Moderne d'atteindre un total de **140,8 K€** de recettes d'activités et de compenser, en partie, la baisse des autres produits. L'association n'avait pas connu ce niveau de recettes d'activités depuis l'exercice 2013 (141,2 K€) où la vente de prestations pour le projet Jardin Numérique augmentait de façon très significative le niveau des recettes.

Par ailleurs, on note : la participation d'une partie de l'équipe aux travaux des locaux de répétition et à l'aménagement de la loge qui figure au compte de production immobilisée (**+ 3,4 K€**), la baisse des aides à l'emploi (**-2,6 K€**), la diminution des transferts de charges (**-1,6 K€**) et des subventions d'investissements (**-2,4 K€**) et un apport en mécénat de **1,2 K€**.

SITUATION DE TRÉSORERIE ET ANALYSE DE RÉSULTAT

Concernant le bilan, nos disponibilités en banque au 31 décembre 2017 sont de **65,7 K€** contre **80,6 K€** en 2016. Comme nous l'indiquons plus haut, **50 K€** ont été engagés pour la réalisation d'investissement matériel. Afin de compenser ces sorties de trésorerie, le Jardin Moderne a reçu une subvention d'aide à l'investissement de la Ville de Rennes de **7,9 K€** et contracté un prêt à 0 % auprès de Bretagne Active d'un montant de **12 K€**.

2017 était un exercice complexe. Pour rappel, le budget affichait un déficit prévisionnel de - 6,7 K€. La rupture conventionnelle (8,9 K€) et le rattrapage concernant les salaires (31,5 K€) n'étaient pas inscrits au budget. Ainsi, si l'on met en relation ces **40,4 K€** avec le déficit de **36 K€**, cela permet de dégager l'idée que l'exercice budgétaire reste maîtrisé mais que la capacité du Jardin

Moderne à évoluer (ex : mouvement RH et internalisation d'une prestation) n'offre que très peu de marge de manœuvre à l'association.

Depuis quelques exercices, nos réserves associatives augmentaient et nous modérions notre satisfaction en indiquant notamment lors du dernier rapport financier : « Pour autant, cette progression ne doit pas masquer un équilibre financier qui reste très fragile, puisque ces réserves positives ne permettent d'affronter que d'éventuelles difficultés financières mineures et que le budget prévisionnel 2017 proposé à cette Assemblée Générale n'est pas à l'équilibre. »

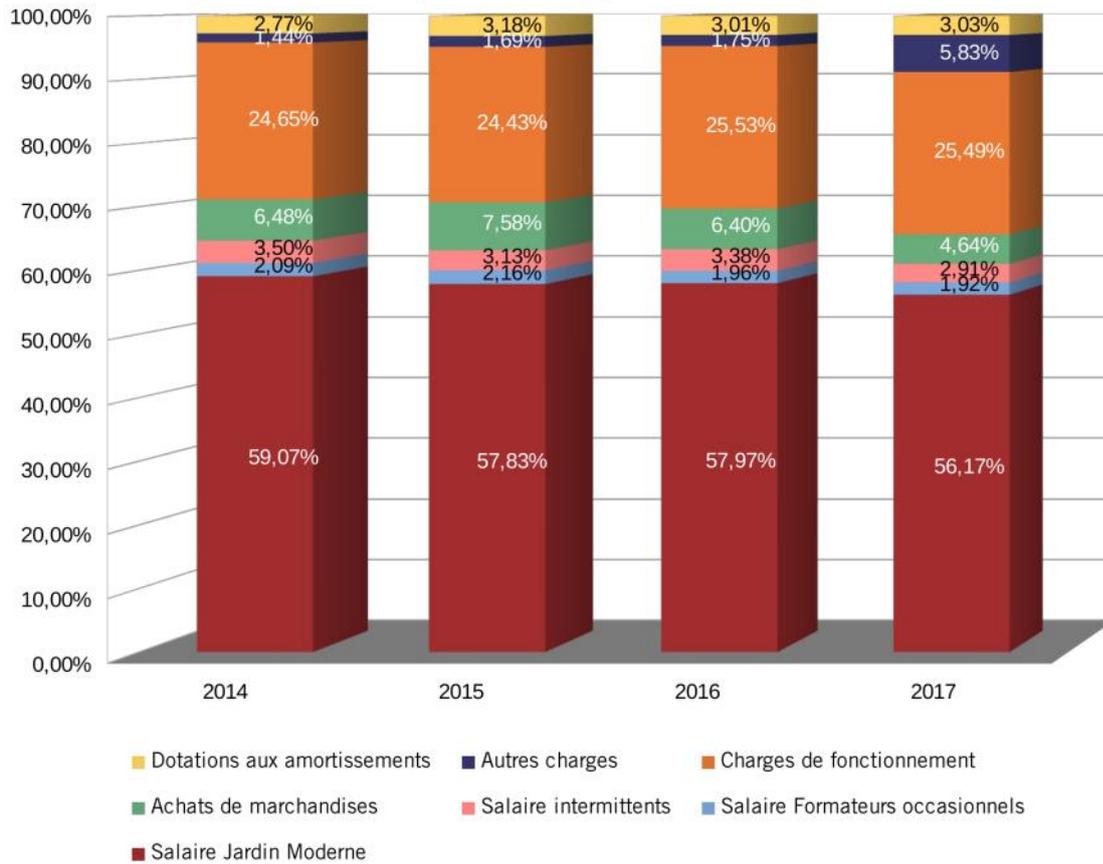
Après affectation du résultat, Le Jardin Moderne verra son niveau de réserves atteindre + 2 278 €.

Comptes de résultat simplifié 2014 > 2017

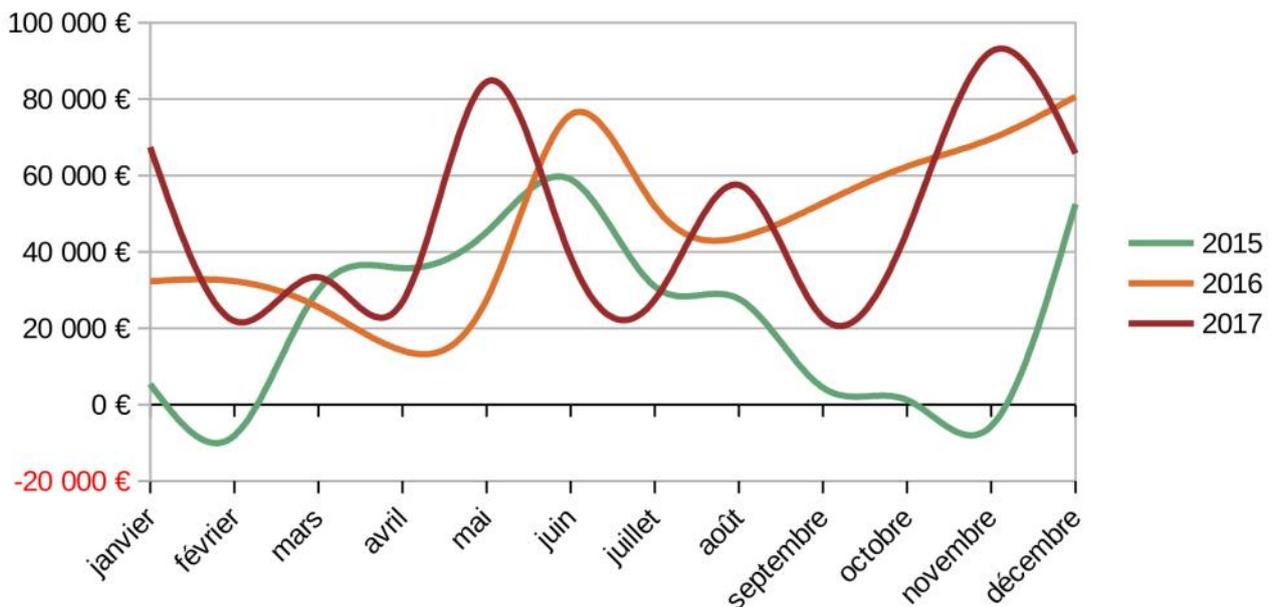
	2014	2015	2016	2017	
C H A R G E S	Masse salariale Jardin Moderne	403 160 €	400 253 €	429 117 €	456 755 €
	Masse salariale Formateurs occasionnels	14 264 €	14 962 €	14 492 €	15 605 €
	Masse salariale intermittents du spectacle	23 894 €	21 644 €	25 024 €	23 680 €
	Achats de marchandises	42 765 €	50 142 €	45 580 €	36 364 €
	Matières premières et approvisionnement	1 430 €	2 294 €	1 782 €	1 394 €
	Sous traitance Directe	27 158 €	25 216 €	36 585 €	47 432 €
	Autres achats + Charges externes	141 080 €	143 902 €	152 369 €	159 825 €
	Impôts, taxes et versements assimilés	6 697 €	6 699 €	7 923 €	9 490 €
	Autres charges de gestion courante	2 025 €	1 811 €	2 723 €	2 325 €
	Charges financières	346 €	256 €	0 €	0 €
	Charges exceptionnelles	776 €	2 958 €	2 309 €	4 038 €
	Impôts sur les bénéfiques	0 €	0 €	0 €	0 €
	Dotations aux provisions	0 €	0 €	0 €	31 566 €
	Dotations aux amortissements	18 928 €	21 980 €	22 272 €	24 632 €
Total Charges	682 523 €	692 117 €	740 176 €	813 106 €	
P R O D U I T S	Recettes d'activité	117 438 €	117 012 €	119 803 €	140 895 €
	Recettes bar et restauration	129 417 €	145 530 €	138 438 €	113 008 €
	Adhésions	13 338 €	13 222 €	14 134 €	13 988 €
	Autres Produits	7 €	3 €	6 €	6 €
	Produits exceptionnels	5 985 €	656 €	2 403 €	2 879 €
	Transfert de charges, Reprises sur provisions	466 €	969 €	19 579 €	17 963 €
	Mécénat	0 €	3 000 €	0 €	1 200 €
	Ville de Rennes	205 000 €	205 000 €	220 000 €	230 396 €
	Conseil Régional	65 000 €	65 000 €	65 000 €	65 000 €
	Conseil Départemental	20 000 €	20 000 €	20 000 €	20 000 €
	Drac	12 500 €	20 000 €	34 500 €	40 000 €
	Contrat de Territoire	48 000 €	48 000 €	43 200 €	45 360 €
	Subventions pour projets	33 148 €	36 455 €	45 166 €	60 585 €
	Aides sur salaires	21 889 €	22 574 €	19 907 €	17 273 €
Production Immobilisée	3 175 €	0 €	0 €	3 398 €	
Amortissement sub équipement	7 973 €	9 766 €	7 654 €	5 191 €	
TOTAL Produits	683 336 €	707 187 €	749 790 €	777 142 €	
RÉSULTAT	813 €	15 070 €	9 614 €	-35 964 €	

*Nettes des dotations et reprises sur fonds dédiés

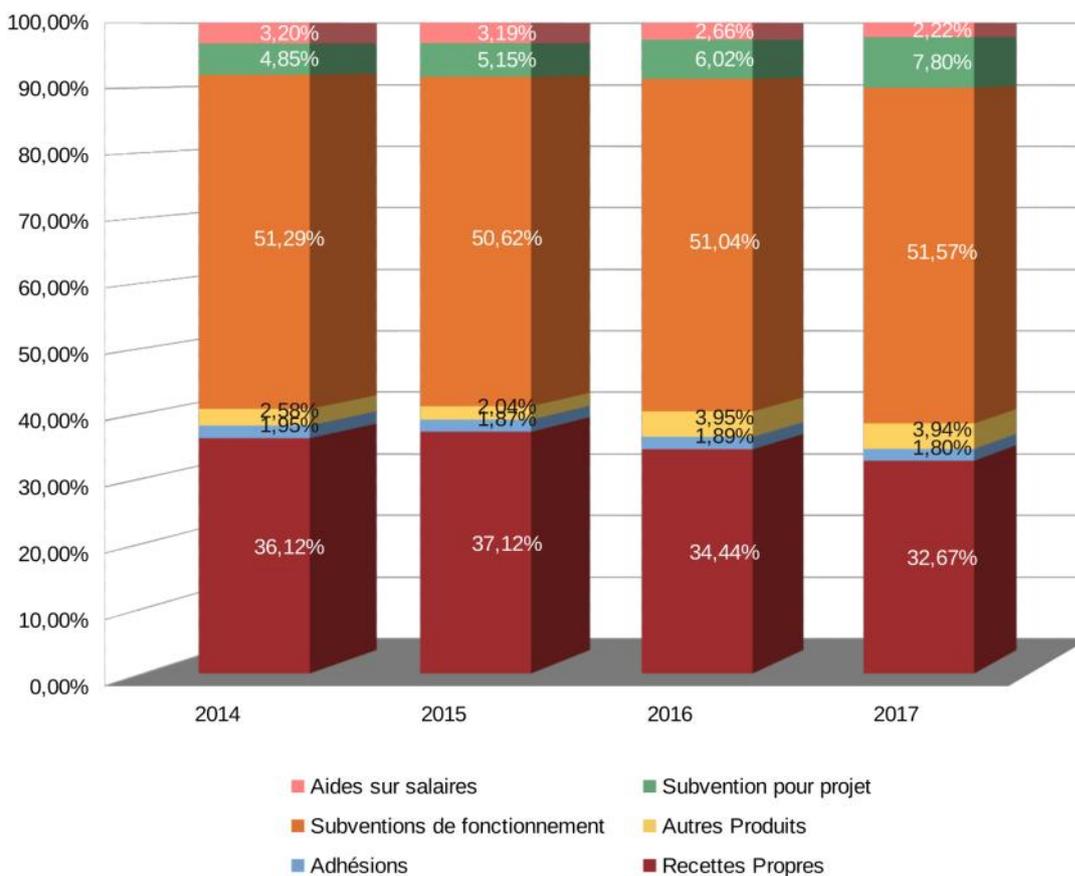
COMPARATIFS CHARGES DE 2014 À 2017



ÉVOLUTION DE LA TRÉSORERIE AU COURS DES 3 DERNIÈRES ANNÉES



COMPARATIFS PRODUITS DE 2014 À 2017



ÉVOLUTION RECETTES & MARGES DU BAR ET DE LA RESTAURATION DE 2014 À 2017

